



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 18° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

FRAIS DE DÉPLACEMENT DU MINISTRE OU D'UN TITULAIRE D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR – HORS QUÉBEC À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

Exercice financier : 2016-2017

Trimestre : avril-mai-juin 2016

Nom de la personne	Fonction	But ou objet du déplacement	Date de début du déplacement	Date de fin du déplacement	Ville ou municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents Montant	Autres frais inhérents Description	Accompagnateurs Nom et fonction	Accompagnateurs Total des frais ¹	Salon d'entretien	Service d'un photographe	Service d'un interprète	Rapport de mission
Aucun déplacement n'a été effectué pendant la période.	-	-	-	-	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	- \$	-

¹ Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et des autres frais inhérents.